

VOD : pas d'accord pour la chronologie de diffusion

Encore une fois, les organisations professionnelles du cinéma, les fournisseurs d'accès à Internet et les groupes audiovisuels n'ont pas réussi à s'entendre. Le 21 décembre dernier, une énième réunion entre ces acteurs a eu lieu afin de mettre en place un nouvel accord autour de la vidéo à la demande. Le précédent a expiré le 22 décembre, une nouvelle réunion aura lieu le 22 janvier.

Au coeur du problème: la chronologie de diffusion des films en VOD. Pour les plates-formes de VOD et pour les FAI, il faut réviser le délai de diffusion d'un film sur VOD qui est actuellement de **33 semaines** (7,5 mois) pour qu'il soit le même que pour les DVD, c'est-à-dire 6 mois. Car le facteur « *nouveauté* » est très important pour les cinéphiles qui généralement ne peuvent pas se résoudre à attendre un film en VOD alors qu'il est déjà disponible dans un vidéo-club.

Selon de nombreux spécialistes du secteur, cela permettrait également de lutter efficacement contre le piratage dans la mesure où la masse de pirates qui téléchargent un film « en avant-première » sur le net (ndlr :souvent dans une qualité détestable) pourra se tourner vers une offre légale.

Malheureusement, l'industrie du cinéma ne l'entend pas de cette oreille. Marin Karmitz, président du Bureau des liaisons des industries cinématographiques ne veut pas entendre parler d'évolution de la chronologie de diffusion tant que les FAI ne se seront pas engagés à lutter contre le piratage. Chez Canal+, grand argentier du cinéma français, on partage la même position.

Pourtant, sur la question du piratage, des avancées ont eu lieu. Des actions de communication ciblées à propos du piratage seront menées par l'association des fournisseurs d'accès (AFA). Elle planche également sur l'adaptation des outils de contrôle parental au filtrage de contenu. Sans pour autant fliquer les abonnés, ce que refusent catégoriquement les FAI.

Néanmoins, la belle envolée de la VOD pourrait être pénalisée par la situation de blocage entre acteurs du marché. Rappelons que selon NPA Conseil, la VOD devrait générer un chiffre d'affaires de **338,7 millions d'euros en 2011** contre 54 millions en 2007.